



Rapide Jeunes de l'Echiquier de Villeneuve-Tolosane 2019

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Généralités

- Le Club d'échecs de Villeneuve-Tolosane organise le 8 mai 2019, le tournoi annuel jeunes à la salle du Préau Couvert , Rue de l'Esplanade 31270 Villeneuve-Tolosane. Ce tournoi est aussi la 5^{ème} étape du 5^{ème} Grand Prix Jeunes de Haute Garonne 2018/2019.
- Le tournoi est ouvert à tout joueur de moins de 16 ans licenciés A ou B à jour de leur licence à la date du tournoi
- Le tournoi est homologué rapide FIDE

Article 2 : Règles du jeu et appariements

- Les règles du jeu sont celles adoptées lors du 88ème Congrès de la FIDE en 2017 à Goynuk (Antalya, Turquie) et entrées en application de 1er janvier 2018. C'est l'annexe A des Echecs Rapide et plus spécifiquement l'article A.4 qui s'applique à l'ensemble de la manifestation.
- Les appariements se font au système suisse intégral avec l'aide du logiciel « Papi 3.3.5 »
- Seront appariés pour la 1ère ronde les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.
- Il sera possible de rentrer à la 2^{ème} ronde selon les mêmes règles telles qu'indiquées précédemment.
- Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge

Article 3 : Déroulement des rondes

- Le tournoi se déroule en 7 rondes à la cadence de 10 mn + 5 sec/coup.
- Le délai de forfait est fixé à 10 mns. Tout joueur ne pouvant pas jouer une ronde ou décidant d'abandonner sa participation au tournoi doit immédiatement le signaler à l'arbitre avant le début de l'appariement de la ronde suivante.
- On considérera qu'un joueur sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.
- À la fin de chaque partie, le gagnant (ou les blancs en cas de partie nulle) apporte le résultat à la table de marque. L'autre joueur remet les pièces en place.

Article 4 : Horaires

- Les inscriptions seront ouvertes à partir de 13h30 et la 1^{ère} ronde débutera à 14h
- La remise des prix se déroulera à partir de 17h30

Article 5 : Droits d'inscription et liste des prix

- Droits d'inscription : 4€ (3€ si pré-inscription avant le 07/05/2019)
- Prix en nature + coupes et médailles.

Article 6 : Classements et attribution des prix

- Le classement est établi au nombre de points.
- Les ex-aequos seront départagés au Buchholz Tronqué, puis à la Performance.
- Les prix spéciaux et par catégorie seront attribués en cas d'égalité de points de partie, au joueur ayant le meilleur départage.
- Les prix ne sont pas cumulables. Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit.

Article 7 : Rappels disciplinaires

- Les téléphones portables doivent être éteints. Un portable qui sonne en cours de partie entraîne la perte de la partie pour son détenteur.

Article 8 : Droit à l'image

- En s'inscrivant à ce tournoi, les participants autorisent l'organisateur à publier, dans le cadre de son site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels ils peuvent apparaître. Dans le cas où ils refuseraient toute publication de leur image, ils doivent en faire la déclaration aux organisateurs au plus tard le jour du tournoi avant le début de la première ronde.

Article 9 : Acceptation du présent règlement

- Tous les participants s'engagent à respecter le présent Règlement Intérieur.

Olivier Dorival
Président de Villeneuve-Tolosane

Jean Christophe Carpentier
Arbitre du tournoi